

— REMERCIEMENTS —

Nous remercions les membres du conseil d'administration 2000-2001 pour leur travail au cours de la dernière année. Merci Dany d'avoir accepté d'être présidente. Nous espérons te revoir occuper de nouveau cette fonction que tu as bien remplie.

Merci à Francine Bélanger, à Josée Langlois et à Michel Francoeur de vous être impliqués dans l'association peu de temps après votre arrivée au lac Jally.

Merci à Alexandre, trésorier plein d'humour même à l'heure très sérieuse de ses rapports.

Un merci spécial à Louis, élu en juin dernier et qui a fait des démarches pour compléter la formation du conseil d'administration pour 2001-2002.

À tous, toujours plus de détente lors de vos séjours au lac Jally, en 2001-2002.

Véronique Caron

— FÉLICITATIONS —

L'association félicite M. Jean-Paul Cloutier, co-riverain, récemment décoré de l'Ordre du Canada par la Gouverneure générale, madame Adrienne Clarkson. M. Cloutier s'est mérité cet honneur pour son implication politique sociale et humanitaire.

— CONDOLÉANCES —

Les membres de l'association pour la protection de l'environnement du lac Jally présentent à Rosemond et à Jacqueline leurs plus sincères condoléances à l'occasion du décès accidentel de leur fils Charles, pilote d'hélicoptère, survenu le 9 août dernier dans l'île de Baffin.



L'identification de la montée # 823 (chemin chez Nazaire Boucher) et le nouveau chalet (# 823-1) de Roch Boucher, au sud, dans la montagne, a été réalisée. D'autre part, un montant global de 203,42 \$ a été autorisé pour la fabrication des panneaux nécessaires (montée et # d'immeuble), le poteau, le support en «L», les boulons et l'impression de 4 copies de la carte. L'installation sera faite cet automne et solidifiée au printemps 2002 par des bénévoles (Roch et Nazaire). Une lettre de remerciement sera adressée à la municipalité suite à l'installation et à la livraison des copies du plan d'ensemble.



Tout emmitoufflé, le lac Jally vous invite à admirer son décor d'hiver ou à rêver aux joies qu'il vous a procurées pendant l'été 2001.

L'équipe du journal et les membres de l'exécutif

vous souhaitent un Joyeux Noël,

Bonne et heureuse Année!



Véronique Caron

Vos articles, suggestions, sites Internet intéressants etc sont toujours bienvenus, faites-en part au responsable selon le moyen qui vous convient:

Victor Caron,

3505, avenue Laurin, Québec Qc G1P 1T6

Tél.: (418) 871-5458

e.mail: vcaron@webnet.qc.ca



MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION

Véronique Caron, présidente

Éric Wagner, vice-président

Guy Garant, secrétaire

Louis Caron, trésorier

Josée Langlois, administratrice

ÉQUIPE DU JOURNAL

Victor Caron: responsable et saisie des textes

Jean-René Caron: mise en page et impression

Victor et Louis Caron: expédition.

Merci à ceux et celles qui ont fourni les articles et photos de ce bulletin.



— LES DÉBUTS DE L'ASSOCIATION —

Au moment d'écrire un article pour le 22^e anniversaire de fondation de notre association, je me rappelle une pensée de M. Jacques Lacoursière, historien bien connu : «Pour préparer l'avenir regardons le passé».

Cette réflexion s'applique bien à notre association. A-t-elle un avenir? Trouve-t-elle encore un écho à ses appels pour protéger le lac?

Regardons son passé. Elle a été fondée en 1979. C'est l'époque où le ministère de l'Environnement se montre très généreux envers les associations intéressées à la sauvegarde de leur lac. Grâce à son dynamisme, notre association obtient plusieurs études après quelques mois seulement d'existence. Une première étude, l'analyse de l'eau du lac avec la localisation de chaque chalet ou roulotte donne des résultats encourageants. L'eau est classée «A».

Malgré tout, nous nous posons des questions. Quelle est la cause des courants de pollution indiqués dans le rapport? Les installations septiques y seraient-elles pour quelque chose? On en demande la classification. Aucune n'est classée «A», plusieurs «B», quel-

ques-unes «C». C'est un appel à la réflexion sur la protection du lac. Des correctifs devront être apportés, non seulement aux installations septiques mais aussi aux rives qui ont été dégarnies.

L'étude des rives, faite en 1982, nous renseigne sur le degré et les conséquences de l'artificialisation des rives. Une belle rive bien gazonnée jusqu'au lac c'est peut-être beau, mais... pas efficace pour empêcher la terre et l'engrais de se rendre au lac.

Le conseil d'administration encourage les membres à poser des gestes pour la protection du lac. Les résidents répondent généreusement. Quels beaux souvenirs à garder de la collaboration des propriétaires ou locataires pour planter des arbustes adaptés à cette fonction. En même temps, des efforts sont faits par plusieurs propriétaires qui changent leur installation septique pour la rendre conforme aux normes.

Les années ont passé. Bravo à vous qui avez si bien collaboré à la protection du lac et de son environnement. Vous avez investi plusieurs centaines de dollars pour remplacer une installation septique déficiente, vous avez accepté de perdre quelques pieds

d'espace pour regarnir et protéger les rive de l'érosion. Certains se sont départis de leur canot-automobile de leur moteur à essence. Merci pour tous ces sacrifices. Aujourd'hui, le lac Jally est remarqué, recherché pour sa tranquillité et la qualité de son environnement.

En distribuant la lettre du conseil d'administration 2001-2002, j'ai entendu plusieurs réflexions sur le beau travail réalisé depuis les débuts de l'association.

Notre motivation pourrait, entre autres, de veiller à empêcher la terre et l'engrais d'arriver au lac. Les moyens demeurent les mêmes : des arbustes en bordure du lac et des cours d'eau, une fosse septique efficace et le moins d'engrais possible – mieux, pas du tout – sur les pelouses. Ces moyens travaillent pour vous et pour le lac.

Je termine en adoptant, pour l'association la publicité d'un marchand : "Si vous êtes satisfaits dites-le à votre voisin; si vous ne l'êtes pas, dites-le aux membres du conseil d'administration.

Véronique Caron

— COUPES FORESTIÈRES —

L'ensemble des travaux de coupes forestières en périphérie du lac Jally est réglementé. Émanant de la MRC de Montmagny, la réglementation est adoptée par la Municipalité de St-Paul. C'est à cette dernière que revient le mandat du contrôle de la réglementation par l'entremise de M. Nicolas Pilote, inspecteur municipal. Des particularités et restrictions sont présentes parmi les articles du règlement concernant les abords des différents cours d'eau (lacs, rivières, ruisseaux, étangs).

Nous savons tous que l'envasement d'un lac est une grande préoccupation pour l'ensemble des riverains et que les coupes forestières sont des éléments de premier plan pour éviter un tort considérable. Afin d'éviter ces problèmes, vous êtes invités à informer la municipalité si des travaux forestiers sont réalisés et semblent non conformes. Vous pouvez contacter la Municipalité de St-Paul au **469-3120**. Votre Association, avec votre vigilance, sera toujours une porte d'accès fidèle à sa mission en prévoyant que des infractions ne soient pas commises lors de ces types de travaux.

Louis Caron

— UNE ASSOCIATION RESPONSABLE, UN MILIEU ENRICH —

Les articles qui suivent veulent rendre hommage à toutes les personnes qui ont travaillé à la protection du lac depuis la fondation de l'association. Nous voulons les remercier de leur collaboration et encourager les nouveaux résidents à continuer les actions qui ont parfois été posées il y a 22 ans mais qui sont toujours nécessaires pour garder le lac pour les générations futures.

Voilà les derniers souffles d'un été qui s'endort. Combien j'ai apprécié les grands arbres qui m'ont si bien protégé du soleil un peu trop généreux cet été.

Le travail de plusieurs années de notre association, en collaboration avec les riverains du lac pour améliorer le littoral et les rives afin d'éviter l'érosion et le ruissellement donne déjà des résultats. Ces corvées de plantation dans une atmosphère de détente où la spirée, le myrique baumier, le cornouiller, l'aune et autres espèces ont refait nos rives dénudées.

Depuis, nos généreux oiseaux s'en donnent à cœur joie pour faire entendre chants et mélodies dans un milieu où la vie renaît. Moins de pelouse mais plus de plantes indigènes adaptées aux rives est une action environnementale. Ne soyons pas le Sisyphus des temps modernes; il tond et retond sous un soleil de plomb un gazon qui pousse et re-pousse.

Le lac est un être vivant qui respire au rythme des organismes qui l'habitent et qui vieillit aussi, avec le temps. L'homme peut accélérer ce processus de vieillissement par le déboisement des rives et toutes formes d'aménagements artificiels. Respectons les règles de la nature lors de nos aménagements.

L'un des rôles de l'association est de sensibiliser les riverains pour que son milieu naturel soit protégé et qu'ainsi tous y trouvent leur compte. Si on prend, on doit aussi rendre. C'est par les associations que les lacs survivent et que le patrimoine naturel est protégé.

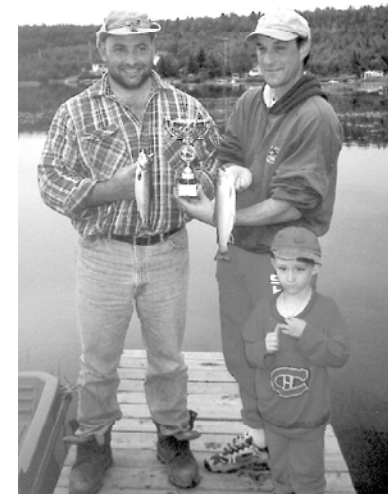
La générosité de la nature a ses limites. Des conséquences consternantes et inattendues seront brutales si nous n'agissons pas selon ses lois. De nombreux cas devraient nous inciter à la prudence. La vie se nourrit de la vie; c'est une loi de la nature. Le sol produit de la vie parce qu'il est lui-même vivant.

Guy Wagner

— TOURNOI DE PÊCHE —

Le **Tournoi de pêche Rodolphe Gervais** a eu lieu le 8 juillet et a connu une très bonne participation. Il y a eu 31 inscriptions.

Cette journée a été couronnée avec plusieurs prises de dimensions variées. Il y a eu encore une chaude lutte. Deux poissons mesurant 12 pouces ont été pris par Michel Francoeur et Stéphane Bélanger. Le trophée va donc devoir être partagé entre ces deux vainqueurs!



*Les gagnants du Tournoi 2001:
Stéphane Bélanger, Michel Francoeur
et le jeune ???*



*Ensemencement de 500 truites
mouchetées de 9 à 12 pouces,
le 3 juin 2001*

Nous remercions grandement nos nombreux commanditaires

Alimentation Proulx	Saint-Paul
BMR	Montmagny
Bouffard Sport	Montmagny
Boutique InterSport,	Montmagny
Boutique Neige et vent	Montmagny
Canadian Tire	Lévis
Canadian Tire	Montmagny
Dépanneur Proprio Ultramar	Montmagny
Lemieux et Proulx	Montmagny
Mécanautie Parc Nautique	Lévis
Michel-A. Sioui	Village Huron
Quincaillerie Sioui	Village Huron
Restaurant Normandin	Lauzon
Restaurant Pizza Délice	Lévis

La vente de hot-dogs au profit de l'ensemencement a permis de ramasser la somme de 89 \$. Un gros merci à M. Jean-Louis Proulx pour la commandite des hot-dogs.

Au plaisir de vous revoir et un beau merci à nos nombreux participants qui ont rendu cette activité des plus agréables

Josée Langlois.

